

*Questions orales*

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêches)):** Monsieur l'Orateur, pour ce qui est de la seconde partie de la question, je ne crois pas m'être jamais engagé à mettre un programme sur pied en juillet 1975. Nous tentons de mettre au point ce programme en même temps qu'un programme de stabilisation des prix, et nous espérons les soumettre à la Chambre dans les mois qui viennent.

**M. Marshall:** Une question supplémentaire. Comme il se peut que les retards se poursuivent, le ministre peut-il dire s'il a discuté avec ses collègues des modifications à la loi sur l'assurance-chômage afin de surmonter les nombreux obstacles qui empêchent les pêcheurs de percevoir des prestations?

**M. LeBlanc (Westmorland-Kent):** Monsieur l'Orateur, nous avons décidé de continuer à garantir aux pêcheurs leurs prestations d'assurance-chômage jusqu'à ce qu'on mette en place un nouveau programme.

**M. Alexander:** On nous a dit cela il y a quatre ans.

**M. LeBlanc (Westmorland-Kent):** Je n'étais pas là, il y a quatre ans. Actuellement, j'espère que les démarches concernant les amendements à la Commission d'assurance-chômage vont s'accélérer.

**L'EMPOISONNEMENT DE POISSONS À L'ÉTABLISSEMENT PISCICOLE DE CAPILANO—DEMANDE D'ENQUÊTE**

**M. Ron Huntington (Capilano):** Monsieur l'Orateur, j'ai moi aussi une question à poser au ministre d'État chargé des Pêches. Peut-il dire si la GRC a été appelée à faire enquête sur l'empoisonnement par le chlore d'un million et demi de poissons à l'établissement piscicole de Capilano?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêches)):** Monsieur l'Orateur, je puis dire que les tests pathologiques effectués dans les dernières quarante-huit heures n'ont pas révélé de façon précise les causes de ce tragique accident ou sabotage—nous ne savons pas encore de quoi il s'agit au juste. On a demandé à la police, à ce qu'on me dit, de nous apporter sa collaboration.

**M. Huntington:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je signale au ministre que la cause de la mort des poissons est connue, et que c'est le chlore. Le ministre peut-il nous dire comment le chlore a pu s'infiltrer dans les canalisations des aleviniers de Capilano, car tout est soigneusement contrôlé.

**M. LeBlanc (Westmorland-Kent):** Monsieur l'Orateur, je peux confirmer qu'on a trouvé des traces de chlore, mais je n'ai pas encore reçu de rapport des scientifiques sur les causes réelles de la mort des poissons. Quant à savoir comment la substance est arrivée dans les canalisations, c'est précisément ce que nous essayons de découvrir. J'ai du mal à croire qu'il puisse s'agir d'un accident, mais nous vérifions toutes les possibilités.

\* \* \*

**LES POSTES**

**L'ULTIMATUM MINISTÉRIEL AU SUJET DES SALAIRES AVANT LE RÈGLEMENT DES AUTRES CLAUSES NÉGOCIABLES**

**M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Postes. Tandis que les négociations se poursuivaient entre le Con-

[M. Marshall.]

seil du Trésor et le Syndicat des postiers du Canada, plus de 100 clauses ont été paraphées, et le syndicat s'était engagé à ne pas faire grève tant que dureraient les négociations. Pourquoi le ministre a-t-il présenté un ultimatum en matière de traitement, ce qui a provoqué la grève alors que tant d'autres questions négociables ne sont pas encore réglées, considérant que sans la perspective de promesses salariales ils ne pouvaient négocier les autres conditions de travail?

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, je pense qu'il s'agit là d'une bonne et honnête question. Un grand nombre de clauses et d'articles ont été signés vendredi et samedi derniers. Ils stipulaient clairement qu'il n'y aurait pas de grève tant que les négociations seraient en cours. Malheureusement, tandis que les négociations se poursuivaient, dimanche soir, l'ordre avait déjà été donné de déclencher la grève à minuit, ce que l'on ne peut certes pas considérer comme une preuve de bonne foi de leur part. Je pourrai en fournir la preuve au député s'il le désire.

**L'OPPORTUNITÉ DE LA NÉGOCIATION D'UNE CONVENTION GLOBALE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

**M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie):** Je pense que tous les députés aimeraient vérifier le bien-fondé de cette preuve, monsieur l'Orateur. J'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre suppléant, en l'absence du président du Conseil du Trésor. Le gouvernement est-il disposé à suivre les procédures normales relatives à la négociation collective et à négocier un accord global avec les syndicats de postiers plutôt au lieu de chercher à obliger les chefs syndicaux à présenter uniquement aux syndiqués une offre de salaire?

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, la question étant très délicate, j'hésite à dire que je vais en prendre note, mais c'est une des questions que je me dois, je pense, de tenir pour préavis de façon à ne pas faire de fausse déclaration qui risquerait d'entraver le bon déroulement des négociations.

\* \* \*

[Français]

**L'AGRICULTURE**

**ON PROPOSE L'ADOPTION DE MESURES VISANT À PROTÉGER LES CANADIENS CONTRE LA HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

**M. Eudore Allard (Rimouski):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Étant donné que les prix des céréales ne sont pas inclus dans les mesures annoncées par le gouvernement le 13 octobre dernier, et que par voie de conséquence, ils sont exposés aux fluctuations du marché libre de la Bourse de Winnipeg et de Chicago, le ministre a-t-il songé à prendre des dispositions en vue de protéger les consommateurs canadiens d'une éventuelle hausse des prix des produits alimentaires?